



Quelles sont mes responsabilités ?

Par **petitpoucet**, le **28/01/2010** à **14:25**

Bonjour,
Voilà la situation.
Je suis simple associé dans une SARL. Cela fait plus d'un an que je travaille bénévolement en espérant un salaire, ce qui ne sera jamais le cas. La société est déficitaire et j'ai la signature à la banque. Le gérant (associé majoritaire) creuse un trou financier et ne fait rien pour améliorer la situation. Il mène la société droit dans le mur.
Je crains que ma responsabilité ne soit engagée, puisque je signe des chèques. Quelles sont les chances pour que je sois considérée comme gérante de fait ?
Mon patrimoine personnel est-il en danger ?
Que puis-je faire pour me protéger ?
Merci de votre réponse.